

28/02/2021

Chers Collègues,

Merci de [participer à la consultation de l'IBPT](#) (Institut Belge des services Postaux et des Télécommunications) qu'il organise sur un projet d'AR relatif aux services postaux.



Il me paraît important de souligner que ce projet qui, notamment, vise à interdire l'usage des timbres libellés en francs et (ou) en Euro peut encore causer un dommage important à l'appréciation de notre hobby dans la société.

Pendant des années, la Poste a laissé entendre qu'acheter des timbres était une épargne populaire et, par une promotion commerciale bien orchestrée, est parvenue à en vendre en quantité "industrielle" sans commune mesure avec les besoins réels.

Moins les timbres étaient utilisés plus elle en a émis.

Si la proposition du projet d'AR est acceptée, elle va de plus engendrer une frustration financière chez de nombreux collectionneurs et sera un obstacle supplémentaire au renouvellement (déjà menacé) des philatélistes.

Sincères salutations.

Hubert Caprasse

Membre titulaire de l'Académie Royale de Philatélie de Belgique